

# LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#43  
JANVIER  
2020

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE

VOTRE JOURNAL  
vous souhaite  
une bonne année  
2020

p.08 **DOSSIER :**  
L'inclusion numérique : la Métropole fédère les énergies pour y répondre

p.14 **EN ACTION :**  
Travailler autrement

Retrouvez le Petit métropolitain sur [comete.grandlyon.fr](http://comete.grandlyon.fr)

**GRANDLYON**  
la métropole

#43  
JANVIER  
2020



03

**LA DATA DU MOIS**

L'enquête Égalité femmes-hommes

04

**ACTUS**

08

**DOSSIER**

L'inclusion numérique : la Métropole fédère les énergies pour y répondre

13

**HORS LES MURS**

Le mécénat, ressort désormais incontournable du développement des territoires

14

**EN ACTION**

Travailler autrement

16

**REGARDS CROISÉS**

Agents métropolitains au cœur des collègues

18

**POINT D'INTERROGATION**

Comment la presse passe en revue ?

19

**EN PERSONNE**

Partager les préoccupations d'un mode de vie plus propre

20

**C'EST PRATIQUE**

Nouveau : gérer ses congés avec Tempro

21

**LES ASSOS**

22

**EXPRESSIONS SYNDICALES**

24

**TEMPS FORTS**

## CONTRIBUTEURS

**Délégation Développement solidaire et habitat**

Madeleine Aufrand

**Direction ressources DDUCV****Communication eau**

Blandine Lubineau

**Communication développement**

Vérène Saint-André

**Communication/marketing propreté**

Ingrid Mourier

**Communication/documentation voirie**

Karine Lalo

**Direction de la Culture**

Michèle Dempuré

Sylvie Senis

**Direction Innovation numérique et systèmes d'information**

Julien Veaux

Marion Tsivouras

**Direction Patrimoine et moyens généraux**

Aurélie Giron

**Direction Attractivité et relations internationales**

Anne-Laure Beaudoin

**Service Documentation**

Geneviève Vazette

**Direction Ressources humaines**

Bénédicte Mouton

**Comité social du personnel**

Nicole Albinana

**DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE**

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

[cbarbier@grandlyon.com](mailto:cbarbier@grandlyon.com)

**Directeur de la publication**

Olivier Nys

**Rédacteur en chef**

Pierre-Yves Collaud

**Rédactrice en chef adjointe**

Anne-Sophie Peyret-Rosà

**Coordination et rédaction**

Christian Barbier / Jennifer Schies /

Véronique Riffault

**Crédit photos**

Eric Soudan / Anne Thomé

**Illustrations :**

- Couverture : Anne Thomé

- Portrait : ESAT Image-Arts graphiques

- BD : ESAT Image-Arts graphiques

**Conception maquette**

In Média Res

**Réalisation/Illustration**

Atelier Grève-Viallon

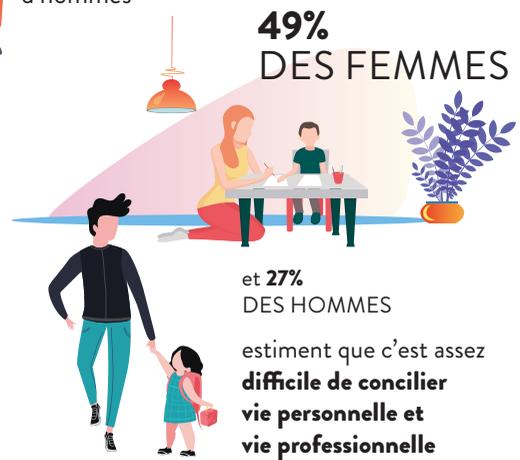
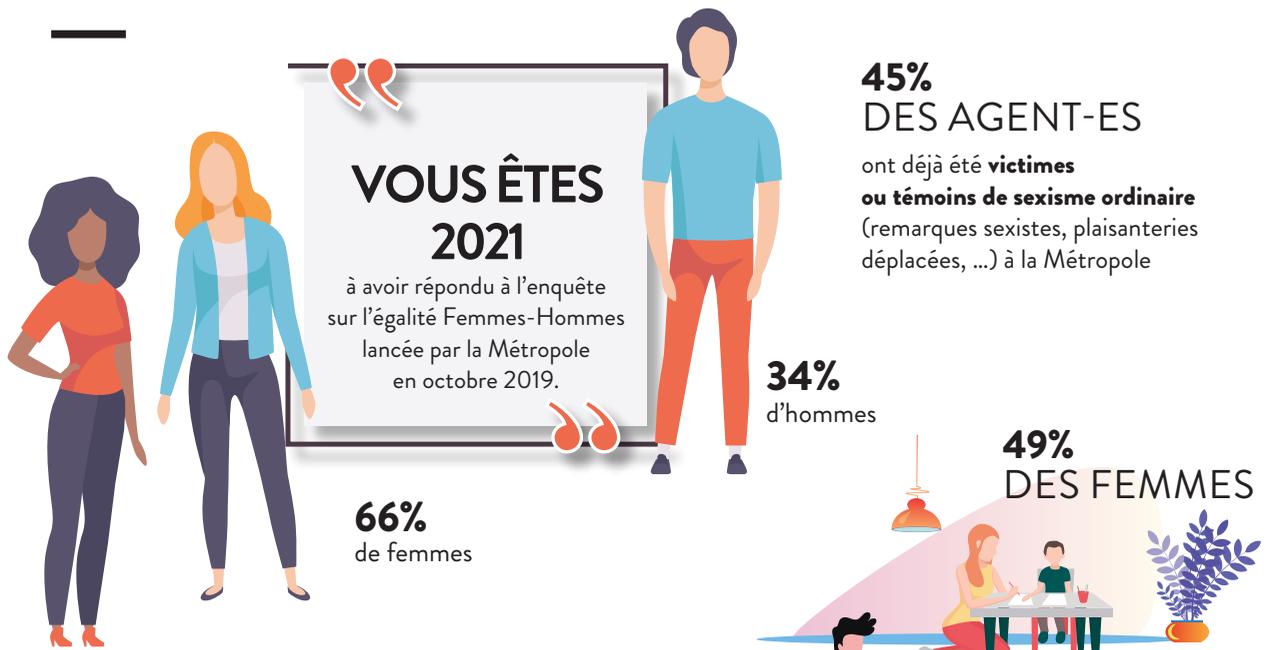
**Impression**

OTT imprimeurs



# L'enquête

## ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



**34% DES FEMMES** se disent **peu à l'aise pour prendre la parole en réunion** contre **27% DES HOMMES**





**Lancé en 2017 par le ministère de la Culture, la nuit de la lecture est un événement national qui a pour objectif de promouvoir et de fêter la lecture partout en France. L'ensemble des acteurs culturels est donc invité à fêter cette opération.**

La Métropole a souhaité se concentrer sur les bibliothèques de son territoire et valoriser l'ensemble de leurs activités. Vingt-sept d'entre elles ont proposé des activités festives, destinées à un très large public, aiguissant chez chacun de nous notre curiosité et appétit pour les histoires en tout genre.

La bibliothèque est un lieu qui parle à tout le monde car chacun, à un moment de sa

vie, l'a fréquentée (lorsque l'on était enfant, avec l'école, en étant étudiant, en tant qu'adulte, parent, ou grands-parents...). Considérées par la grande majorité des personnes comme un immense « réservoir » à livres et histoires, les médiathèques ont déployé une très large variété d'activités culturelles souvent méconnues du grand public. La nuit de la lecture est l'occasion rêvée pour découvrir ces lieux plein de vie ! Au programme de cette année encore : musique, contes, escape-games, ateliers, spectacles, expositions, sans compter les buffets à partager. Une très belle soirée d'hiver en perspective !

 **Le programme complet de cet événement est disponible sur Comète.**

## PRIX SUMMER 2020



Observatoire des littératures contemporaines depuis plus de 30 ans, la Fête du Livre de Bron a créé en 2018 le projet Prix des Lecteurs, pour mettre en lumière des auteurs auprès d'un plus large public. En outre, le souhait de l'association Lire à Bron est de mettre en synergie les médiathèques du territoire et de poursuivre son travail en lien avec les axes de développement des collectivités territoriales. La Fête du livre de Bron entend donc favoriser, par le biais du Prix Summer, les échanges entre les lecteurs, mais aussi entre les utilisateurs des espaces de lecture publique et les professionnels du Livre (bibliothécaires, libraires...). Cette année, Julia Deck, Hélène Gaudy, Vincent Message, Anne Pauly et Sylvain Prudhomme sont en lice pour le Prix Summer 2020. Cinq auteurs à découvrir en rencontres dans les médiathèques partenaires et à la Fête du Livre de Bron 2020. Une trentaine d'agents de la Métropole se sont rassemblés pour constituer l'un des nombreux jurys chargés de désigner le lauréat. Le vote du comité Métropole pour attribuer ce prix se déroulera le 28 janvier prochain à l'Hôtel de la Métropole.



# Un pas de plus vers la démat' : des portails pour les notaires

## PANOS : UN NOUVEL OUTIL POUR LES NOTAIRES

PANOS une Plateforme d'Aide aux Notaires pour les Successions, permettra de sécuriser les échanges avec les notaires du Rhône, après le décès d'une personne âgée ou handicapée, dans le cadre du calcul de la dévolution successorale. L'objectif est double : il s'agit de réduire les délais et d'augmenter les marges de manœuvre mais aussi et surtout d'améliorer la relation partenariale avec la Chambre des notaires. Développé spécifiquement selon les besoins de la Métropole mais aussi suivant les attentes exprimées par les notaires, ce nouvel outil est une première phase dans la dématérialisation complète des

échanges liés aux successions. C'est le service SI Solidarité de la DASIM (Direction Adjointe Systèmes d'Informations Métiers) qui est en charge de ce dossier.

## UN TÉLÉSERVICE TOODEGO\* POUR LES FORMALITÉS D'URBANISME

À l'occasion des ventes de biens immobiliers, les notaires sollicitent les communes et certains services métropolitains pour obtenir plusieurs certificats. Depuis janvier 2019, un téléservice a été mis en œuvre sur le guichet métropolitain Toodego pour délivrer ces certificats automatiquement et immédiatement, sans solliciter les services compétents correspondants. Début 2018, ont été mis à disposition le CN (certificat

de numérisation) délivré par le service Géomatique et données métropolitaines de la DINSI/DAUSN et le CNP (certificat de non péril) délivré par le service Périr de la DSHE (Développement Solidaire Habitat Éducation). En juillet, le RU (Renseignement d'urbanisme) a été mis en œuvre et a permis de diminuer fortement le nombre de certificats d'urbanisme qui sont quant à eux élaborés par les services d'urbanisme des communes. Cette automatisation a rapidement rencontré un très grand succès auprès des notaires, leur faisant gagner souvent 2 à 3 semaines de traitements.

\* La plateforme de services numériques de l'agglomération lyonnaise qui rassemble l'accès à vos services, démarches et informations utiles.

## AGORA À LA MAISON DES ÉTUDIANTS



La Maison des Étudiants de la Métropole de Lyon a pour mission l'intégration des étudiants dans la cité et l'accompagnement, la valorisation et la diffusion de leurs initiatives. Elle accueille notamment des associations étudiantes en résidence pour développer leurs projets, réaliser leurs événements et s'ouvrir sur la cité. Chaque année, la MDE propose une Agora à ces associations. Il s'agit d'un événement annuel de bilan mais aussi d'échanges et de perspectives. En décembre, près de vingt associations étudiantes sont venues partager avec les agents de l'unité Vie étudiante du service Université (DIAE), le bilan de l'année 2018/2019.

## REPRENDRE UNE MOBILITÉ PLUS ACTIVE POUR AMÉLIORER SA SANTÉ !



Le début d'année est souvent synonyme de « bonnes résolutions ». Et si cette fois, pour vous, 2020 commençait par... « *Je change mes habitudes pour aller au travail ! Je marche plus, je me mets au vélo, moins de voiture, plus d'escalier, moins d'ascenseurs... c'est bon pour ma santé !* » Et en plus vous pourriez même y gagner ! La Métropole s'est en effet engagée dans un programme européen répondant au doux nom de Melinda. Elle propose à 50 métatesteurs, agents du Grand Lyon ou salariés d'autres entreprises d'intégrer une expérimentation sur 6 mois : vous vous engagez à (un peu ou beaucoup) délaissier votre voiture pour venir travailler et à marcher davantage, ou à plus utiliser un vélo, voire les transports en commun.

Vous serez suivi par un médecin du sport, au début et à la fin de l'expérimentation, vous disposerez d'une application sur smartphone

qui comptabilisera vos pas, vos efforts, et, au bout de 6 mois, un bilan sera effectué pour voir les effets sur votre santé. Un objet connecté récompensera les volontaires.

 **Vous êtes intéressés ?**

**Alors surveillez Comète ou envoyez un mail sur [projet-melinda@grandlyon.com](mailto:projet-melinda@grandlyon.com)**



Lucie Verchère, Chargé de mission - Temps et services innovants de la direction de la Prospective et du dialogue public/Usages et expérimentations, suit ce projet.

# UrbanLAB a déménagé

ACTUS



P 6

**L'UrbanLab a changé d'adresse. Il est désormais installé au 1<sup>er</sup> étage du 145 cours Lafayette, Lyon 6<sup>e</sup>.**

**E**RASME est le laboratoire d'innovation ouverte de la Métropole de Lyon depuis 2015 pour initier avec les utilisateurs des innovations publiques rapides et proches des besoins, participant au développement de services durables.

Une démarche qui place l'utilisateur au centre de la problématique et qui bénéficie de toutes les opportunités offertes par les cultures numériques et le design d'usage.

Les projets conduits avec les directions métiers de la Métropole permettent de prototyper des solutions pour se rendre compte rapidement de ce qui a de la valeur pour l'utilisateur : aller vite, à l'essentiel

et avec peu de moyens, pour tester concrètement.

L'UrbanLab est votre outil ! Vous pouvez nous contacter pour organiser une visite inspirante, introduction à l'innovation ouverte, visite du Lab et du ShowRoom, et échanges sur vos métiers, souvent le point de départ pour construire ensemble de futures collaborations.

➔ [hello@erasme.org](mailto:hello@erasme.org)

## VÉLO'V SE MUSCLE

Lors de sa réunion du mois de décembre, le conseil de la Métropole a voté une délibération permettant l'arrivée des Vélo'v à assistance électrique à partir du 20 février 2020 à Lyon.

Dès cette date et de manière progressive, 2 500 Vélo'v seront équipés d'un moteur sur la roue avant ainsi que d'un dispositif pour accueillir une batterie amovible.



## LANCEMENT DE L'ORGANISME DE FONCIER SOLIDAIRE

Pour faire face à l'augmentation des prix de l'immobilier, la Métropole de Lyon a lancé au printemps dernier un Plan d'urgence pour l'accès au logement, dont la création d'un Organisme de foncier solidaire (OFS), piloté par la Direction de l'Habitat et du Logement, est l'outil phare. Comment cela fonctionne ? L'OFS achète le terrain ; les ménages achètent les murs et en deviennent propriétaires ; les propriétaires payent à l'OFS un loyer de 1,5 euro par m<sup>2</sup> pour le terrain. L'objectif est de proposer des logements qui sont jusqu'à deux fois moins chers à l'achat que sur le marché libre pour atteindre 2 780 euros/m<sup>2</sup> dans le centre de la Métropole et 2 230 euros/m<sup>2</sup> sur le reste du territoire. D'autres territoires ont déjà mis en place des OFS (Lille, Rennes, Paris et Grenoble), ainsi que d'autres acteurs, notamment des coopératives d'HLM et notamment Rhône Saône Habitat, à Lyon.

## APPRENTIS : FIN DE PARCOURS

47 apprentis de la promotion 2019 ont reçu leur certificat de fin d'apprentissage au sein de la Métropole. Huit d'entre eux ont été recrutés par la Métropole à ce jour.



## TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVEUX ARRIVANTS - NOVEMBRE 2019



**Estelle Agussol (DR - DRH) • Médard Aihounzonon (DUCV - GDD/UTVE) • Salah Alili (DUCV - TSU/NET CO) • Mohamed Amara (DUCV - Eau et déchets) • Olivier Begoin (DSHE - MDM Vénissieux Sud) • Fabien Beillard (DUCV - VVN/PVE) • Safi Belmiloud (DUCV - Eau et déchets) • Annabel Bertolino Dufourt (DR - DRH/COVT) • Fabrice Bonato (DUCV - TSU/VTPCE) • Jean Christophe Cabrero (DUCV - GDD/UTVE) • Tom Chabanne (DR - DPMG) • Hamza Chalali (DUCV - Eau et déchets) • Dimitri Chaussinand (DR - DPMG) • Allison Comte (DR - DRH) • Nathalie Dailly (DSHE - MDM Tassin) • Catherine Daumas (DEES - DIAE) • Sylvie Deshenry (DSHE - SRH) • Cédric Desruets (DR - SRH) • Asma Dhifallah (DSHE - Collège Mistral) • Elodie Di Rollo (DR - DRH/restaurant) • Cécile Ducharne (DR - DPMG) • Béatrice Dumes (DSHE - MDM LYON 7) • Ramzy El Yacoubi (DR - DPMG) • Jean-Paul Ferreira (DR - DPMG) • Céline Giraud (DSHE - MDM Lyon 1/2/4) • Sabrina Grondin (DR - DRH) • Youcef Makri (DUCV - TSU/NET SE) • Sabrina Monza (DR - DPMG) • David Monzon (DUCV - GDD/UCS) • Christophe Morelet (DUCV - GDD/ULVI) • Hind Nait Barka (DUCV - VVN/PVE) • Aurélie Nakache (DR - DPMG) • Castel Ngassa (DR - DPMG) • Sandra Pichon (DUCV - STPU/TEP) • Raoul Poupet (DR - DPMG) • Valentin Promonet (DUCV - DR) • Preety Ramdenee (DSHE - Ressources) • Helveline Romantzoff Gossart (DUCV - VVN) • Christophe Ruffinoni (DR - DPMG) • MAY Deu Siong (DUCV - STPU/ADS) • Rabia Somatri (DR - DAVI) • Thomas Wateau (DUCV - TSU/VTPCN)**



OLIVIER NYS,  
Directeur général

## LE NUMÉRIQUE POUR TOUS !

Le paradoxe n'est qu'apparent. En effet, à l'heure où les alertes sont de plus en plus nombreuses sur les risques de la connexion permanente, on constate qu'une partie significative de la population est laissée à l'écart des avancées permises par le numérique. Cette situation n'est pas seulement le fait d'un manque d'équipements mais porte aussi et surtout sur des questions de médiation et de formation aux outils dématérialisés.

Il est de la responsabilité des acteurs publics de réduire cette fracture numérique qui, souvent, vient s'ajouter à d'autres formes de précarités. La Métropole, forte de ses compétences à la fois dans le champ du développement économique et du développement social a pris cette question à bras le corps, en maintenant toujours le lien entre innovation et inclusion numérique.

Parmi d'autres initiatives développées dans ce dossier, l'organisation à l'Hôtel de Métropole, en novembre dernier, de la manifestation Super demain était une belle illustration de notre capacité à travailler tous ensemble sur un sujet transversal. Dans la perspective de prendre en compte tous les publics, plus de 4 000 personnes ont participé à cet événement qui visait à rendre le numérique compréhensible, accessible et praticable par tous !

Je profite de cet éditorial pour vous souhaiter à toutes et tous une excellente année 2020, aussi bien sur le plan professionnel que dans vos vies personnelles.

# L'INCLUSION NUMÉRIQUE LA MÉTROPOLE LES ÉNERGIES PO

Il y a quelques années déjà, est apparue la notion de fracture numérique. Elle peut se définir comme la disparité d'accès aux technologies informatiques, notamment Internet. La fracture numérique concerne les inégalités dans l'usage et l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) comme les téléphones portables, les ordinateurs ou le réseau internet. En janvier 2018, le secrétaire d'état chargé du numérique a officiellement lancé la stratégie nationale pour un numérique inclusif.



Frédéric Raynaud,  
chargé de mission  
stratégie politique  
de la ville

Le constat chiffré du rapport au numérique est alarmant.

On estime, en effet, que 13 millions de Français en sont éloignés : ils n'utilisent pas internet et sont en difficulté avec ses usages. En outre, 13% de la population âgée de plus de 18 ans ne se connecte jamais à internet. Cela représente 6,7 millions de personnes. Enfin, 40% des Français sont inquiets à l'idée d'accomplir des démarches administratives en ligne... « Ajouté à cela, complète Frédéric Raynaud chargé de mission stratégie politique de la ville, qu'une part importante de cette population, concentrée au sein des territoires de la politique de la ville, vit déjà une fracture territoriale à laquelle cette fracture numérique s'ajoute ».

Si pour, beaucoup, le numérique est un outil d'accès au droit en simplifiant les démarches, disponible 24h/24, pour les autres, cette dématérialisation crée donc des difficultés quotidiennes supplémentaires. L'État ayant annoncé qu'en 2022, l'ensemble de ses prestations sera dématérialisé, il convient d'agir dès aujourd'hui pour ne pas laisser une partie de la population, souvent la plus précaire, sur le bas-côté du numérique.

# FÉDÈRE UR Y RÉPONDRE



## SUPER DEMAIN

4200 personnes sont venues à l'Hôtel de Métropole de Lyon du 15 au 18 novembre, pour la 4<sup>e</sup> édition de Super Demain. L'évènement était destiné aux enfants, collégiens, parents, professionnels pour décrypter, pratiquer, interroger et comprendre les pratiques numériques.

## PRISE DE CONSCIENCE

Pour réduire cette fracture on peut, en réaction, mettre en œuvre un plan de lutte contre l'exclusion numérique ou, comme la Métropole le manifeste dans ses politiques publiques, prévenir « le mal » en parlant d'inclusion numérique. Cette inclusion recouvre un certain nombre de projets et d'acteurs, tant internes qu'externes. Afin de structurer le rôle des différentes parties prenantes et notamment afin de se positionner au sein de cet écosystème, la DINSI, en lien avec d'autres directions, a produit une note d'organisation très précise pour fédérer les énergies autour de cette question.

## LE TEMPS DE L'ACTION

La transition numérique bouleverse nos sociétés actuelles. Porteuse d'innovations, de crois-

sance et de progrès, elle est donc également source de nouvelles fractures et inégalités au cœur des territoires.

Dans un contexte de dématérialisation croissante des services privés comme publics, un accompagnement aux usages et à la montée en compétences des citoyens est une nécessité.

La Métropole veut faire du numérique un facteur d'équité sociale, d'amélioration de la qualité de vie pour tous et qui redonne du pouvoir d'agir à chaque citoyen. Pour ce faire, elle structure une stratégie d'inclusion numérique entre les différentes directions de la Métropole (politique de la ville, action sociale, ville intelligente, insertion etc.) et avec les partenaires du territoire (association, communes, opérateurs de services publics et privés etc.).

## CRÉER UN RÉSEAU DES ACTEURS DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE

Une réflexion conduite en 2017 sur les liens entre la ville intelligente et les territoires de la politique de la ville a abouti à une conclusion sans appel : la mise en réseau des acteurs de l'inclusion numérique, à l'échelle métropolitaine, est la première action à mettre en œuvre.

Il s'agit de construire collectivement un réseau de niveau métropolitain, en articulation avec les réseaux locaux, pour que le numérique soit au service du développement social, économique et de l'innovation. Le réseau doit répondre aux besoins locaux de médiation numérique (appropriation des outils et accompagnement des usages) et coordonner des actions actuellement fragmentées, multiples et inégalement outillées. La lecture territoriale est essentielle : « *Il existe aujourd'hui des "zones grises" qui concentrent des publics en difficulté numérique et des "zones blanches", où il n'y a peu de possibilités d'accompagnement au numérique* », souligne Frédéric Raynaud. La structuration de ce réseau est désormais impulsée par la Métropole, dans le cadre de sa démarche « Métropole Intelligente », et co-pilotée avec les directions concernées. Il fait l'objet d'une co-construction avec les acteurs de la médiation et fonctionne selon un modèle de gouvernance partagée, en complémentarité avec les réseaux existants. Cette co-construction durera deux ans et est articulée autour de trois étapes :

- caractériser le réseau (qui ? pourquoi ?),
- structurer le réseau (comment ?),
- accompagner sa mise en œuvre.

L'objectif sera de disposer, en 2021, d'un réseau des acteurs de l'inclusion numérique opérationnel, non seulement identifié à une échelle locale mais également supra, en lien avec l'État.

## LA MÉDIATION NUMÉRIQUE ?

La « Médiation Numérique » désigne la mise en capacité de comprendre et de maîtriser les technologies numériques, leurs enjeux et leurs usages, c'est-à-dire développer la culture numérique de tous, pour pouvoir agir dans la société numérique...

...Elle est donc au service, notamment, de l'inclusion numérique et favorise les coopérations utiles aux réalisations et aux innovations en faveur du bien commun.

Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique

# L'INCLUSION NUMÉRIQUE ET L'INCLUSION PAR LE NUMÉRIQUE

Ce réseau opère sur deux champs d'action indissociables et complémentaires

Le premier est l'inclusion numérique, c'est-à-dire rendre les outils et les usages numériques accessibles et appropriables par tous. Cela consiste à accompagner les personnes en difficulté pour acquérir les compétences nécessaires en la matière et

favoriser la compréhension globale du numérique. On parle ici de prise en main du matériel, connexion, email et culture basique du numérique : données personnelles, compréhension critique, capacité de choix. Le second champ est l'inclusion par le numérique, dont le premier constitue un prérequis. Il est ici question d'accompagner les publics

face à la transformation numérique d'un grand nombre de services et d'aspects de la vie quotidienne. Cela concerne des domaines où il peut être une barrière ou au contraire un accélérateur d'accès aux services, comme l'accès aux droits, la mobilité, la vie quotidienne, l'insertion professionnelle, la parentalité, l'éducation, la culture et la citoyenneté.

## LE PASS NUMÉRIQUE UN OUTIL DE FINANCEMENT COLLECTIF

Parallèlement à la mise en place d'un réseau, une partie de ses acteurs a été mobilisée pour répondre avec succès à l'appel à projets « Pass numérique », lancé par l'État via l'Agence du Numérique, dans le cadre de la stratégie nationale pour un numérique inclusif.

Quarante-huit collectivités, dont la Métropole, ont ainsi été sélectionnées pour déployer cet outil de financement. Au niveau national, ce sont 10 millions d'euros mobilisés, pour déployer 1 million de Pass et toucher 200 000 personnes en difficulté face au numérique.

Dans ces territoires, les personnes ayant besoin de formation - notamment ceux des quartiers de la politique de la ville - se verront remettre des chèques, sur le modèle des chèques restaurant, afin de financer des services d'accompagnement numérique. Ce Pass apporte une réponse au morcellement de l'action de médiation numérique.

L'une des premières tâches pour les acteurs locaux a été de référencer, labelliser et structurer des parcours de médiation selon un référentiel commun des compétences pouvant être acquises (APTIC).

Ce référentiel propose une nomenclature de 129 services de médiation numérique actuellement recensés. La Métropole a priorisé 28 de ces compétences pour les publics en difficulté qu'elle accompagne. Elles sont axées sur quatre objectifs : l'accès au droit, l'insertion professionnelle, la culture numérique et l'aide à la parentalité. À partir de mars 2020, 50 000 Pass seront

distribués en deux ans (2020/2021) sur le territoire, dont 15 000 par les MDM. Le reste étant diffusé par les partenaires de la Métropole comme Pôle Emploi, la Caisse d'Allocation Familiale du Rhône, ATD Quart Monde, les PIMMS etc.

Les Pass numériques seront prioritairement distribués dans les quartiers labélisés Politique de la ville.



### PASS NUMÉRIQUE

#### COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le montant total du projet s'élève à

**612 706 €**

- 398 259 € cofinancé par l'État (65%)
- 214 447 € cofinancé par les fonds européens FEDER (35%)
- 15% réservé à l'ingénierie

#### POUR QUI ?

- Personnes en précarité (Bénéficiaires du RSA)
- Personnes âgées
- Personnes handicapées
- Demandeurs d'emplois
- Jeunes adultes en difficulté sociale
- Publics résidant en territoire de la politique de la ville



### Benoit Morelet,

chargé de mission DSHE (Santé et Développement Social)

#### Comment les MDM vont-elles se saisir des Pass numériques comme outil d'inclusion numérique ?

« Une organisation spécifique est en cours de définition pour remettre les Pass numériques aux usagers qui en ont le plus besoin, dans le cadre de la relation d'aide tissée avec eux. L'enjeu, pour les travailleurs sociaux comme pour les professionnels de l'accueil est de repérer finement les besoins et les potentialités des personnes afin de leur proposer une orientation vers le lieu de médiation le mieux adapté.

Les Pass numériques, pour les professionnels des MDM, constitueront donc un nouvel outil au service de l'accompagnement social, permettant d'aider les personnes à réaliser de manière autonome de nombreuses démarches qui, aujourd'hui, nécessitent une maîtrise de l'environnement numérique : impôts, CAF, sécurité sociale, emploi, logement... ».

## PIX ET TINYCOACHING : ÉVALUER ET FORMER LES AIDANTS

Le développement des compétences en matière de numérique est un enjeu primordial pour l'administration, à la fois pour bénéficier pleinement de sa modernisation mais aussi pour être en mesure d'accompagner les usagers à entrer avec bonheur dans cette nouvelle ère.

Cependant, force est de constater que les formations traditionnelles ne répondent plus à cet enjeu.

Il y a d'abord une difficulté pour mobiliser les agents dans des cycles longs de formation et le coût que cela représente pour la collectivité. Il faut également faire face à la difficulté de s'adapter à des niveaux de compétences souvent très hétérogènes. Enfin, il existe une inadéquation de ces formations pour aller au-delà de la simple formation aux outils, en s'engageant vers le développement de compétences numériques des agents jugées fondamentales.

Pour définir le niveau des aptitudes nécessaire, l'idée est de s'appuyer sur le référentiel européen DigComp qui cartographie les compétences absolues en matière de numérique (16 compétences réparties sur cinq domaines avec, pour chacune, huit niveaux).

À partir de ce référentiel, la Métropole va évaluer le niveau requis pour l'exercice des missions conduites par les agents.

Via Pix, un groupement d'intérêt public issu de l'État, qui propose un outil d'évaluation des compétences et de certification selon le référentiel DigComp, le niveau actuel de chaque agent sera apprécié pour construire un parcours de formation individualisé et éviter de proposer un cursus trop dur ou trop facile.

Cette formation, à son issue, sera sanctionnée par une certification reconnue par l'État et attestant l'atteinte du niveau requis.

## UN NOUVEAU MODE DE FORMATION

Comment acquérir ces fameuses compétences ? Avec Tiny coaching ! Il s'agit là d'expérimenter un outil numérique innovant, composé de « micro capsules » de formation.

Ainsi, plutôt que de mettre en place une longue formation en salle, parfois rebutante, dont les agents ne retiennent souvent qu'une faible part, il est question ici de leur offrir un outil pour qu'ils progressent à leur rythme en y consacrant 5 à 15 minutes, quelques jours par semaine. Pilotée par la DINSI, la cible prévue de cette expérimentation est l'ensemble des personnels de la MDM Lyon 2 (environ 40 agents) et de la MDM Vaulx-en-Velin (environ 20 agents), plus le groupe projet. Cette expérimentation commence dès à présent pour une durée d'une dizaine de mois. Elle représente une dépense d'environ 90k€ TTC en fonctionnement.



### Émilie Gerbaud,

directrice de plusieurs projets gravitant autour de l'inclusion numérique

#### Comment l'inclusion numérique s'intègre à la démarche ville intelligente ?

La « ville intelligente » traite de la transformation digitale des territoires et des usages. Elle est porteuse d'innovation et d'amélioration des services. L'enjeu cependant est que cette « ville intelligente » soit à la portée de tous et bénéficie à tous les habitants, en priorité les plus fragiles. Ainsi, la première étape est de s'assurer que chacun accède aux équipements numériques, ait les compétences pour utiliser les services et comprenne les enjeux du numérique. La maîtrise des outils numériques est aujourd'hui un facteur clé d'intégration sociale et de développement personnel. Ce doit être une priorité pour la Métropole.

#### Quels sont les enjeux de l'inclusion numérique ?

L'inclusion concerne tous nos services publics et chacun traite une partie du sujet : dans l'accompagnement de jeunes isolés, en aidant aux démarches administratives, en formant pour un retour à l'emploi, en développant l'offre culturelle numérique, etc. Un premier enjeu est de se coordonner et de mettre en commun les ressources pour une action plus efficace, centrée sur les besoins des bénéficiaires. Un deuxième enjeu est de former nos professionnels qui accompagnent les publics en difficulté face au numérique : Qu'ai-je le droit de faire ? Quels sont les outils ? Vers quels organismes spécialisés puis-je les orienter ? Nous arriverons à atteindre les objectifs →



Un nouveau chargé de mission médiation numérique au sein de l'équipe ville intelligente !  
**Hugo Brunon**  
pilote la mise en œuvre du réseau de médiation et le déploiement des Pass numériques.

#### LES BESOINS IDENTIFIÉS

- Accéder à ses droits
- Aider au retour à l'emploi
- Se socialiser
- Pouvoir d'agir (participation, consommation)
- Faciliter les déplacements
- S'informer

→ d'inclusion si et seulement si nous fédérons tous les acteurs du territoire, les opérateurs de services publics (tels que Pôle Emploi ou le service des impôts) et de services privés (tels que les opérateurs énergétiques ou de téléphonie), sans oublier les communes et les acteurs associatifs très impliqués.

### Quels sont les partis pris pour réussir l'inclusion numérique ?

Dès le début, nous avons adopté deux partis pris. Premièrement, celui de garder le lien entre innovation et inclusion

numérique, pour aller au-delà de l'urgence sociale. Deuxièmement, celui d'une action et d'une gouvernance très partenariale avec les acteurs du territoire, car les initiatives sont nombreuses et certains acteurs déjà très engagés et experts, à l'image de la cyberbase de Bron, du pôle numérique du CCO de Villeurbanne, de Fréquence Écoles, ou en interne des projets sociaux de territoires menés par nos MDM, de l'insertion professionnelle ou du réseau des médiathèques. Autant de forces sur lesquelles s'appuyer !

### LES MEMBRES DU RÉSEAU

Un premier périmètre d'acteurs locaux a été identifié pour travailler la structuration du réseau (220 contacts sollicités). Le réseau est cependant un objet ouvert permettant d'accueillir tout nouvel acteur qui souhaiterait agir à son échelle en matière d'inclusion numérique.

À l'image de l'action de médiation numérique sur le territoire, le réseau fédère une grande diversité d'acteurs :

- Les acteurs de la médiation sociale et/ou numérique, qui accompagnent les publics au quotidien : associations, acteurs de la formation professionnelle, centres socioculturels, etc.
- Les opérateurs de services, publics et privés, dont les publics sont amenés à utiliser des services dématérialisés : opérateurs sociaux, de transport, de télécommunication, bailleurs sociaux, services publics, etc.
- Les collectivités territoriales et leurs acteurs associés qui souhaitent faire de l'inclusion numérique un levier d'action publique et champ d'accompagnement de la population : communes, médiathèques, centres sociaux, etc.

## L'INCLUSION NUMÉRIQUE DANS LES PRODUITS MAISON



Erwan Le Luron, chargé de mission à la direction adjointe Usages et services de la DINSI

« Trop souvent encore, la conception des services numériques, qu'ils soient en ligne ou en borne, qu'ils soient publics ou privés, est désastreuse. Les interfaces, leur ergonomie, leur complexité cognitives s'adressent à un usager idéal et unique, et donc à personne. Trop souvent, la fracture des usages renvoie les gens à la responsabilité de leurs propres pratiques, mais oublie de pointer du doigt les défaillances des services mis en place », s'indigne Hubert Guillaud<sup>(1)</sup> dans un article publié sur le site internet du Monde. Et d'ajouter :

« L'usager est toujours culpabilisé : il est le responsable de son incompétence. Celui qui conçoit le service souvent dédouané de ses manquements ». L'inclusion numérique est, en conséquence, à traiter par les deux bouts de la chaîne. Si l'exclusion générée par la dématérialisation des services numériques peut être réduite par la formation

des bénéficiaires, trop souvent encore la conception des services numériques n'est pas pensée inclusive à l'origine. En d'autres termes, les interfaces, leur ergonomie, leur complexité cognitive ne s'adressent qu'à un usager idéal et unique (masculin, conscient, blanc, valide, aisé, sans handicap, avec un bon niveau culturel). À l'heure où l'on exige des établissements recevant physiquement du public qu'ils permettent l'accès aux personnes dans leur plus grande diversité (handicap, langue, niveau culturel ou économique), les interfaces de ces services numériques, qui s'adressent aux publics en difficulté, ne répondent pas à leurs problématiques.

« La Direction Ajointe Usages et Services Numériques (DAUSN), dans le cadre de ses projets directement adressés aux publics, (Toodego<sup>(2)</sup>, Trabool<sup>(3)</sup>, GrandLyonConnect<sup>(4)</sup>) est donc particulièrement concernée, souligne Erwan Le Luron, chargé de mission numérique au sein de cette même direction.

« Comment rendre inclusives les productions numériques de cette direction ? Un schéma, ponctué

par cinq étapes, est actuellement en projet. Il s'agit d'abord de constituer un groupe de travail avec les designers, le psychologue social, le responsable contenus et usages. Ce groupe aura la charge de s'enquérir de l'état de l'art et de définir une méthodologie pour prendre en compte l'inclusion dès la conception d'un produit.

Pour éprouver la méthode choisie un projet sera sélectionné, puis il sera testé auprès d'un groupe de MÉTAtesteurs et/ou des « vrais usagers » pour vérifier la pertinence de la réponse. Après une phase ultime de correction, le projet pourra être mis en production et diffusé auprès de l'ensemble des chefs de produits ».

<sup>(1)</sup> Hubert Guillaud est journaliste et rédacteur en chef d'InternetActu.net, le média édité par la Fondation Internet nouvelle génération, partenaire du Monde.fr

<sup>(2)</sup> Toodego.com, c'est la plateforme de services numériques de l'agglomération lyonnaise qui rassemble l'accès à vos services, démarches et informations utiles.

<sup>(3)</sup> Le Pass Trabool est un support unique pour accéder aux différents abonnements et loisirs du territoire et aux modes de déplacement.

<sup>(4)</sup> Un compte usager unique et commun qui vous permettra à terme de bénéficier des services numériques de plusieurs collectivités ou prestataires de l'agglomération lyonnaise. La Ville de Lyon est la première commune du Grand Lyon à utiliser GrandLyon Connect.

# LE MÉCÉNAT, RESSORT DÉSORMAIS INCONTOURNABLE DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

La Métropole de Lyon vient de recruter Camille Mauguier, chargée de préfiguration d'une mission mécénat entreprises au sein de la délégation Economie, emploi et savoirs (DEES). Afin de mieux comprendre l'intérêt que trouve aujourd'hui une collectivité à partager ses projets avec d'autres acteurs soucieux d'intérêt général, Le Petit Métropolitain a contacté Laura Exposito Del Rio, responsable de la mission Mécénat à Bordeaux Métropole. La première en France !

« Notre démarche de mécénat a été engagée dans une double logique d'appropriation de la nouvelle collectivité par ses habitants - Bordeaux Métropole a été créée en 2015- et de mutualisation des moyens et ressources avec les communes membres » explique Laura Exposito Del Rio. Positionné au service du projet de territoire, des habitants, des communes et de leurs élus, le mécénat métropolitain bordelais vise prioritairement la proximité. L'attractivité du territoire et la qualité de vie ont donc été choisies comme les deux axes devant orienter et susciter la participation d'acteurs privés.

## Deux approches complémentaires

La mission intervient comme opérateur direct de collecte de fonds pour des projets portés par la collectivité. Ces derniers concernent aussi bien des équipements et événements de rayonnement métropolitain (ex : la restauration du Pont de Pierre, symbole de mobilité sur le territoire), que des éléments de pa-



Laura Exposito Del Rio, responsable de la mission Mécénat à Bordeaux Métropole

trimoine historique ou naturel. Par ailleurs, la mission sert de pôle ressources et de compétences pour les communes, en coordonnant les actions engagées. « Notre ciblage est large. Afin de rapprocher le plus possible Bordeaux Métropole des acteurs de son territoire, il comprend les entreprises, les fondations, les usagers et même les agents de la collectivité ou des mairies ! », précise Laura.

## Sensibilisation et structuration

Ce rôle fédérateur au service d'une approche d'ingénierie financière novatrice, est le fruit d'une permanente sensibilisation/formation dispensée par la mission, en interne comme en externe. Il est aussi le résultat d'un travail rigoureux d'outillage (process, charte éthique, conventions,...) pour sécuriser ce levier de fonds privés servant les projets d'intérêt général. Et c'est là un point essentiel car il en va autant de la crédibilité et de l'image de la collectivité que de ses mécènes.



Camille Mauguier, chargée de préfiguration d'une mission mécénat entreprises (DEES)

## « Mettre en cohérence spécificités du territoire et mécénat pour que la mission fasse sens »

« L'exemple de Bordeaux Métropole montre l'importance de faire coïncider les objectifs assignés au mécénat au projet de développement territorial. Au sein de la Métropole de Lyon, l'évolution du modèle économique d'intervention publique et l'aspiration des entreprises à se mobiliser sur des projets relevant de nos compétences - attractivité, culture, insertion, lien social, environnement, etc., impliquent

d'abord de mieux organiser le mécénat en direction des entreprises. Par essence, ce dernier est évolutif et fonctionne de manière transversale. Aussi, comme Laura, pour structurer et développer une culture du mécénat découlant des caractéristiques du territoire et du projet politique, la mission sera amenée à travailler avec toutes les directions. Qu'elles soient fonctionnelles ou opérationnelles ».

# TRAVAILLER AUTREMENT

Dans un contexte où les aspirations changent, les outils numériques évoluent et la mobilité gagne du terrain au travail, il est temps de repenser en profondeur les espaces de travail, leurs usages et les modes de collaboration. Des agents métropolitains testent de nouvelles façons de travailler... rendez-vous au 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Métropole dans le Bureau Remix.



Le binôme MOI (Management Organisation Informatique), Séverine Chambon et Mickaël Mottin, a assuré toute la coordination logistique et informatique du Bureau Remix.

« **D**ébut 2019, explique Jean-Gabriel Madinier, délégué général de la Délégation Territoires et Partenariats (DTP), la Direction générale lançait une réflexion sur les usages des espaces de travail au siège de la Métropole de Lyon. De là est née la volonté d'expérimenter de nouvelles manières de travailler... ». Les services de la Communication interne (SCI) et de l'Accompagnement à la transformation (SAT) de la DTP se sont ainsi portés volontaires pour

expérimenter de nouveaux espaces et modes de travail, baptisés « Bureau Remix ». Le principe est simple : disposer de postes de travail non attribués dans des espaces de bureaux partagés, flexibles et connectés.

## ÉNERGIE ET RICHESSE DU COLLECTIF

Les 21 collaborateurs et 4 managers concernés se sont tous investis et impliqués pour construire ensemble leur projet. « En petits groupes de travail, nous avons fait

*l'inventaire de nos besoins, étudié les contraintes et les spécificités métier de chacun, et observé ce qui se faisait dans d'autres entreprises et collectivités. Il nous a fallu repenser notre rapport à l'espace, non plus en termes d'organisation mais en termes d'usages »,* explique un des agents. Cela leur a ensuite permis d'imaginer les concepts et aménagements de leur futur espace de travail. « *Même s'il y a une forte demande d'un cadre de travail plus flexible, il est tout de même difficile*



L'espace de co-working Chamallow



Les postes de travail assis/debout pour changer de position de travail au cours de la journée



La Tic Box pour échanger en toute confidentialité



Séance de brainstorming en salle Frizzy

## UNE PETITE TOUCHE DE GOURMANDISE

Nos agents ont choisi le thème des bonbons pour nommer leurs différents espaces de travail. Ils se réunissent ainsi en salle Arlequin, Chamallow, Frizzy, Bubble ou encore Tic et Tac. De quoi stimuler la créativité !

*de faire changer les habitudes. Le fait d'être acteurs de la démarche nous a permis de nous approprier le changement plutôt que de le subir.* » Les temps de partage, d'échanges et d'évaluation ont été indispensables pour expérimenter en confiance et procéder aux (ré)ajustements.

### DU CONCEPT À LA RÉALISATION

La transition ne s'est pas faite en un jour, mais par étapes, et l'équipe MOI en a assuré toute la coordination logistique et informatique. « *La DPMG (Patrimoine et Moyens Généraux) nous a apporté son expertise sur le choix du mobilier,* raconte Séverine Chambon (assistante MOI), *nous avons bousculé un peu les habitudes en optant pour du mobilier plus moderne, plus coloré et plus ergonomique. Les bureaux assis/débout permettant d'alterner sa position de travail rencontrent notamment un franc succès.* » Côté informatique, Mickaël Mottin, assistant informatique, explique qu'« *il a été nécessaire d'adapter les moyens et digitaliser le*

*travail des collaborateurs pour faciliter leur mobilité. Ainsi chaque agent, s'il l'a choisi, dispose désormais d'un ordinateur portable, et le plateau a été équipé en wifi. Côté logiciel, Lync complète nos moyens de communication avec la messagerie instantanée et la visioconférence.* » Cette nouvelle façon de travailler arrive à point nommé avec le déploiement du télétravail au sein de la Métropole. Et pour preuve, un tiers des agents de ces deux collectifs le pratique un jour par semaine.

### UN BESOIN, UN ESPACE !

Les agents, managers compris, n'ont désormais plus de bureau attribué, mais ont accès à plusieurs ambiances de travail en fonction de leurs besoins et activités du jour. Priorité aux usages dans des espaces plus lumineux, plus spacieux et plus fonctionnels ! La bulle pour téléphoner en toute confidentialité ou échanger en binôme, la salle modulable pour des groupes de travail ou des réunions, la salle de créativité pour une séance

de brainstorming ou encore l'espace silence pour se concentrer ou faire une relecture de dossier par exemple.

### VERS PLUS DE SPONTANÉITÉ

Ces nouveaux environnements de travail ont nettement contribué à favoriser les échanges entre collègues et l'information circule plus rapidement. Les relations professionnelles entre les deux collectifs de travail s'en trouvent renforcées, à condition de respecter certaines règles pour bien vivre et travailler ensemble. Quant aux pratiques managériales, elles ont aussi évolué et plus de 80% des agents estiment que la relation avec leur manager est devenue plus facile et spontanée. Cette expérimentation, qui s'inscrit dans le cadre du projet confié au SAT pour réfléchir aux nouvelles manières de travailler au siège métropolitain, va prochainement être élargie à d'autres entités de la DRH.

**➤ Découvrez plus de photos sur Comète, rubrique Accompagnement à la transformation**



Chaque agent dispose d'un casier à code pour ranger et sécuriser son ordinateur portable et ses effets personnels.



Groupe de travail en salle Arlequin, un espace modulable pourvu d'un écran tactile

# AGENTS MÉTROPOLITAINS AU COEUR DES COLLÈGES

Quand la maladie vous tombe dessus elle ne vous prévient pas... tout comme Alexis Beinex (agent d'intervention technique des collèges), cloué au lit et aphone, qui n'a pas pu nous prévenir de son absence le jour et à l'heure où il devait présenter son métier à Didier Cosmides. Nous sommes au collège Molière et malheureusement Alexis n'est pas un malade imaginaire. Et comme nous ne sommes pas médecin malgré nous... il a fallu trouver un plan B pour écrire le sujet de cette rubrique.

**S**ouvenez-vous dans le dernier Petit Métropolitain clôturant l'an 2019, Didier Cosmides avait accueilli Alexis dans son atelier de peinture à Vénissieux. Que devait-on faire le jour du « match » retour ? Le photographe était présent, Didier avait fait le déplacement... et nous étions à pied d'œuvre dans l'enceinte du collège Molière sis dans le quartier de Montchat.

Et bien nous avons un peu modifié la règle du jeu. Alexis Beinex étant absent pour cause de maladie nous avons échangé avec deux de ses collègues, employés de la Métropole comme lui.

## PORTRAITS EXPRESSO

Tous les trois font parties des quelques quatre-vingt agents Métropolitains (DPMG) qui travaillent dans les collèges.



**Wendy Albéri**, originaire de Gosier en Guadeloupe, a quitté très tôt le lycée pour entrer dans le monde du travail. Il est agent d'entretien et d'accueil depuis 6 ans environ. Il a notamment travaillé au collège Maryse Bastié à Décines.



**Djamel Ghoul** est actuellement employé par la Métropole en contrat aidé. À 52 ans, cet ancien carrossier de métier a connu bien des difficultés dans la vie dont trois ans à ne toucher que le RSA.



**Alexis Beinex**, titulaire d'un BEP comptabilité obtenu à Bourg en 2002, a exercé plusieurs métiers en intérim. Il a été chauffeur VTC pendant 2 ans, a travaillé dans le bâtiment. Rentré au Conseil général du Rhône comme agent technique bâtiment contractuel au collège Raoul Dufy (Lyon 3<sup>e</sup>), il est devenu titulaire au collège Molière en 2014 au même poste.

## UNE JOURNÉE 4X4

Il y avait là Wendy Albéri, agent d'entretien et d'accueil des collèges, qui assiste Alexis Beinex dans ses tâches tout en ayant les siennes propres. Ce jeune homme originaire de la Guadeloupe explique ses missions en arborant un large sourire permanent. « *Ma journée est une journée 4x4*, explique-t-il.

*Le matin, à l'embauche, je passe 4 heures dans la loge d'accueil pour surveiller les entrées. Ensuite, je suis remplacé par un collègue et je consacre 4 heures à l'entretien : nettoyage du hall d'entrée du collège, des toilettes, du gymnase... Je suis aidé dans cette tâche par Djamel Ghoul ».*

Il s'agit de la seconde personne qui accueille Didier ce jour-là ; un jour d'automne, où les feuilles se ramassent à la pelle dans la cour de récré comme l'a capté l'objectif du photographe.





## UN PARKING À TROTINETTES



Dans la cour de ce collège où sont scolarisés environ 500 élèves, on découvre que la trottinette est le moyen de locomotion privilégié des enfants. Une impressionnante rangée de ces engins borde l'un des côtés de la cour. Djamel Ghouli fait remarquer que c'est Alexis Beinex qui a installé les arceaux destinés à sécuriser les trottinettes à l'aide d'un cadenas individuel.

Didier Cosmides, en homme de l'art travaillant le métal, apprécie l'ingéniosité de l'ouvrage.



## LIEUX DE TRAVAIL

Petit détour par la loge d'accueil à l'entrée, où, comme Wendy l'a expliqué, il commence sa journée, puis visite de l'atelier où Alexis Beinex dispose d'un petit outillage pour faire les menus travaux d'entretien : changer des ampoules, réparer une chasse d'eau qui fuit dans les toilettes... Pour achever la visite, Wendy et Djamel entraînent Didier dans les tréfonds du collège pour lui faire les honneurs de la chaufferie du collège. Une bonne initiative à l'orée des grands froids.

# COMMENT ?

## LA PRESSE PASSE EN REVUE



Dès 8 heures chaque matin, le service documentation est sur le pont pour préparer la revue de presse qui sera disponible sur le portail documentaire entre 9h et 10h suivant le volume d'articles à dépouiller. Comment cette revue de presse est-elle réalisée ? Glissons un œil indiscret dans les coulisses.

Autour d'une grande table, dans une petite pièce au fond du service Documentation, la discussion va bon train entre les cinq personnes qui sont installées là. Elles font le choix des articles de presse qui entreront dans la revue de presse du jour. Auparavant les agents de la doc' se sont partagés la lecture de la dizaine de journaux et magazines et des trois éditions du journal Le Progrès. Chacun et chacune, après une lecture en diagonal, a sélectionné les papiers qui ont retenu leur attention, pour la revue de presse du jour, ou pour une revue de presse personnalisée (voir ci-après). Pour l'heure c'est le temps de la mise en commun pour trier la soixantaine de documents et choisir ceux qui seront proposés aux 17 000 lecteurs potentiels (Ville de Lyon et Métropole, puisque le service documentation est commun aux deux collectivités depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018). Sur les treize personnes travaillant à la Documentation, toutes sont potentiellement habilitées à réaliser la revue de presse et, chaque jour, entre cinq et huit d'entre elles

sont à la manœuvre. « Pour achever une revue de presse, souligne Geneviève Vazette, responsable du service Documentation, il faut compter entre 1h30 et 2h ».

### RÉCUPÉRER ET TRAITER

Lorsque que le choix est fait, il faut aller récupérer les fichiers numériques des articles en PDF sur le site de l'agrégateur de presse qui a été désigné par un marché public. Un agrégateur est une société qui reçoit tous les flux des éditeurs de presse, qui les rediffuse moyennant finances, et qui s'acquitte, pour la collectivité, des droits de diffusion aux agents. « Lorsque les textes sont récupérés, précise Cécile Ducharne qui a intégré le service il y a trois mois, il nous faut rédiger les notices des articles titre, nom de l'auteur, date, résumé du contenu, mots clefs... », afin d'en permettre une recherche future. Suivant la complexité de l'article et sa longueur, cette opération prend entre 5 et 10 minutes.

### L'ART DES CHOIX

Comment sont sélectionnés les articles composant le menu de la revue de presse ? Le choix est-il libre ou orienté ? Est-il partial ou impartial ? Quelle est la marge de liberté dont dispose le service Documentation ? Nombreux sont ceux qui se posent des questions à ce propos. Des questions bien inutiles lorsqu'on lit assidument chaque jour cette revue de presse. « Nous sommes totalement libres de nos choix, explique Geneviève, et il y a une certitude

qui tombe sous le sens : on ne peut pas tout mettre et surtout pas lire chaque article dans son intégralité ! Une seule règle nous guide : pour qui produisons-nous ce travail ? Pour les agents de la Métropole et de la Ville de Lyon et les élus dans l'exercice de leurs missions ». « Nous ne sommes pas des journalistes, complète Cécile, notre lecture est purement informative. Les articles que nous intégrons à la revue de presse sont neutres et liés à l'information. S'ils ne sont pas neutres, on intègre aussi un article qui propose un point de vue différent. Lorsque cela est possible, on peut avoir une préférence pour un texte dans lequel il y a des débats ». Le choix est d'ailleurs collectif comme on peut le constater lors de la mise en commun des articles, au cours de la réunion qui suit la phase de lecture quotidienne.

### REVUES DE PRESSE PERSONNALISÉES

Cette revue de presse, ouverte à tous, n'est pas la seule à être produite par le service Documentation. En effet, chaque jour, dans le cadre de la veille documentaire, il réalise des revues de presse personnalisées pour une centaine de demandeurs. Cela ne signifie pas que sont produites cent revues de presse particulières mais que, lors de chaque dépouillement, les documentalistes ont en ligne de mire les intérêts documentaires déclarés d'une centaine de personnes et leur sélection prend aussi en compte ces besoins particuliers. Enfin, pour être complet, la documentation s'est créée des alertes auprès de son agrégateur pour des articles intéressants la Métropole, mais publiés dans des journaux auxquels elle n'est pas abonnée.

### CÉCILE DUCHARNE

Arrivée il y a trois mois dans le service Documentation, elle est devenue documentaliste à l'occasion d'une reconversion professionnelle. Elle a en effet été comédienne et escrimeuse de spectacle durant huit ans. Titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'art, elle a repris des études pour décrocher une licence pro de documentaliste en 2015. Puis, en 2016 elle a réussi le concours d'assistante de conservation du patrimoine.

# PARTAGER LES PRÉOCCUPATIONS D'UN MODE DE VIE PLUS PROPRE



**ENIO TRENTA :  
AMBASSADEUR  
À PROPREMENT  
PARLER**

**Enio Trenta est agent de nettoyage sur le secteur de Francheville au sein de la direction Territoires services urbains (DDUCV) Impliqué dans les « Faïtes de la Propreté » (FDLP), qui soufflent cette année leurs dix bougies, il témoigne sur l'intérêt de sensibiliser les usagers à la propreté urbaine.**

## **Qu'est-ce que pour vous un endroit propre ?**

Un lieu où chacun peut se promener sans obstacle car il ne traîne par terre ni détritux, ni feuilles, etc. Par conséquent, la propreté a partie liée avec la qualité de vie des citoyens, mais aussi l'image de la commune.

## **Pourquoi participez-vous aux « Faïtes de la Propreté » ?**

J'aime mon métier consistant à rendre agréable et sécurisé le domaine public et j'ai à cœur que ce travail soit utile. Or, la propreté est le résultat d'une responsabilité partagée entre usagers et agents de nettoyage. Puisque j'apprécie le contact humain, m'investir dans les FDLP est un moyen de faire passer le message en transmettant les bons gestes.

## **Comment se déroulent les FDLP ?**

Les FDLP sont des événements qui se tiennent sur tout le territoire. À l'initiative des communes, elles bénéficient d'un appui logistique, matériel et humain de la Métropole\* et, pour ce qui est de l'animation, nous fonctionnons en binôme avec des agents communaux. Ensemble, à travers des ateliers conviviaux

et pédagogiques (sensibilisation au compostage, consignes de tri, fin des pesticides, démonstration d'engins, maniement d'une pince ou d'une souffleuse, etc \*), nous œuvrons à l'évolution des comportements.

## **Quel est le public des FDLP ?**

Beaucoup d'enfants qui s'avèrent d'excellents relais pour changer les habitudes de leurs parents ! Mais aussi des adultes désireux d'agir concrètement pour un cadre et un mode de vie plus respectueux de la planète.

## **Depuis que les FDLP sont organisées sur votre secteur, que constatez-vous ?**

Après chaque événement, les habitants font plus attention. Mais, les citoyens déménagent et les mauvaises habitudes reviennent parfois au galop ; aussi, des piqûres de rappel sont toujours les bienvenues. C'est pourquoi, les communes renouvellent régulièrement les FDLP.

\* Le kit communication et la liste des ateliers sont en ligne sur Grand Lyon Territoires

## **CHIFFRES CLEFS DES FDLP 2019**

**39**

communes ont participé  
(36 en 2018)

**141**

journées d'actions (111 en 2018)

**125**

interventions des services  
sur ces événements

**171**

agents mobilisés soit  
488 heures dédiées aux FDLP

# NOUVEAU : GÉRER SES CONGÉS AVEC TEMPRO



TEMPRO, C'EST L'OUTIL DE GESTION DES TEMPS ET DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES AGENTS

AVEC, IL EST POSSIBLE DE CONSULTER SES COMPTEURS DE CONGÉS...

... DE DÉPOSER DES DEMANDES DE CONGÉS ET D'ABSENCES EXCEPTIONNELLES!

... QUI SONT AUTOMATIQUEMENT SYNCHRONISÉES AVEC MON AGENDA OUTLOOK



... ET DE VISUALISER SES PLANNINGS PERSONNELS ET D'ÉQUIPE!

... ET TOUT ÇA SUR UN ORDINATEUR METROPOLE!

... OU SUR UN SMARTPHONE



# LES ASSOS



21

JANVIER - 2020 - Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00  
**Fermé les mardis et jeudis** - Contact : Nathalie David : 04 78 63 41 96

## SPECTACLES

### AUDITORIUM

- London symphony orchestra
- Baby Doll
- Concerts Expresso
- Afterworks

### BOURSE DU TRAVAIL

- Alban Ivanov
- Jarry
- Nora Hamzawi

### HALLE TONY GARNIER

- Born in 90 love
- Vitaa & Slimane
- Holiday on Ice

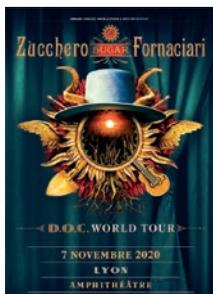
### MAISON DE LA DANSE

- Oona Doherty
- Sidi Larbi Cherkaoui / Colin Dunne

- Sao Paulo Dance Compagny
- L. Childs / A.T. De Keermaeker / M. Marin

### SALLE 3000

- Zucchero

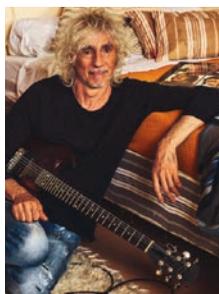


### THÉÂTRE GUIGNOL

- Guignol (vacances de février)

### TRANSBORDEUR

- Louis Bertignac



## SPORTS

- OL/OM et OL/ASSE
- Lou/Toulon et Lou/Clermont

Tous les matchs et spectacles sont ouverts à l'inscription (formulaire à l'accueil et sur le site du COS).

### Locations basse saison :

Les locations basse saison pour Vilanova en Espagne 2020 sont mises en ligne.

Vous trouverez les modalités d'inscription et les descriptifs sur le site internet du COS :

[www.cosmely.fr](http://www.cosmely.fr)

## SORTIES DE SKI

Ouverture des inscriptions journées ski 2020 :

- La Clusaz le 26/01
  - Courchevel vallée, le 01/02
  - Courchevel station, le 14/03
  - Alpe d'Huez, le 22/03
- Clôture des inscriptions le 8 janvier 2020

## CHÈQUES-VACANCES

La campagne CV 2020 prendra fin le 28 février 2020.

LES ASSOS

Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : [contact@lyonsportmetropole.org](mailto:contact@lyonsportmetropole.org)  
 Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : [www.lyonsportmetropole.org](http://www.lyonsportmetropole.org)



P 21

## FOULÉE DES MONTS D'OR 2020



La 27<sup>e</sup> édition de la Foulée des Monts d'Or aura lieu le dimanche 26 janvier 2020 à 9h00. Le départ sera

donné à Saint Didier au Mont d'Or pour une course en individuel ou en relais à deux.

Cette année, la course propose un parcours vallonné d'un peu plus de 25 kilomètres et 674 mètres de dénivelé positif.

Si la distance et le dénivelé peuvent effrayer certains coureurs, le relais permettra à un plus grand nombre de venir se tester sur un tout nouveau parcours. L'épreuve emprunte principalement des routes carrossables, et sur une partie du parcours un chemin agricole. La course est marquée par des valeurs qui en font sa réputation :

- un état d'esprit portant sur le respect de l'environnement traversé, la considération de

chaque coureur quel que soit son niveau (pas de prime remise aux vainqueurs des différentes catégories mais des lots pour chacun).

- un souci permanent portant sur la sécurité des coureurs (signaleurs aux points jugés dangereux, secouristes, etc.)
  - une implication des communes avec notamment pour la commune de départ la mise à disposition de structures dignes des grandes courses : vestiaires chauffés, parking coureurs, etc.
  - un esprit convivial avec des ravitaillements variés et un buffet d'arrivée de qualité.
- La Foulée des Monts d'Or dépend beaucoup des conditions atmosphériques du début d'année mais réunit annuellement de l'ordre de 900 à 1000 coureurs.

### Inscriptions

- En ligne : il est préférable de réaliser l'inscription et le règlement en ligne jusqu'au vendredi 24 janvier 2020 à 12h
- Par courrier : adresser un



chèque à l'ordre de Lyon Sport Métropole en l'envoyant ou le déposant 33 bis Cours Général Giraud Lyon 1<sup>er</sup> jusqu'au 17 janvier 2020

En dehors d'une annulation de la course pour événement majeur, il ne sera procédé à aucun remboursement des frais d'inscription.

### Tarifs

- 18€ en individuel
- 28€ en relais

- 30€ pour une équipe en relais de 2 coureurs représentant une entreprise ou une société (12.5km/12.5km)

### Plus d'informations

- Certificat médical ou licence obligatoire
- Dénivelé : 674m+ et 674m-
- Ravitaillement aux kilomètres : 5.1km / 12.5km / 17.2km / 22.5km à l'arrivée.
- Les organisateurs reversent 1€ par coureur à une association.

LE PETIT MÉTROPOLITAIN - JANVIER 2020



### Une autre approche, des résultats !

Grâce à votre soutien et la pratique d'une négociation constructive avec l'administration, 2019 a permis de déjà réaliser une partie conséquente du programme commun UNSA-UNICAT. Télétravail, aidants familiaux, doublement de la participation employeur pour la mutuelle santé ou encore augmentation de dix millions du budget dédié au régime indemnitaire, le bilan s'avère plus que positif. Bien sûr, de nombreux dossiers (acte 2 du régime indemnitaire, avancement de grade, actions sociales lutte contre les risques psycho-sociaux, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...) sont encore à faire aboutir, mais, depuis que notre liste commune est arrivée en tête aux dernières élections professionnelles de décembre 2018, en un an de mandat syndical, c'est un résultat dont nous pouvons être fiers. Aussi, espérons que 2020 sera aussi riche en avancées pour l'ensemble des agents et c'est pourquoi nous vous souhaitons une belle et heureuse nouvelle année. Santé, épanouissement et reconnaissance professionnels, bonheurs multiples, etc. **Bref, une année 20/20 !**

[www.unsametropoledeleyon.com](http://www.unsametropoledeleyon.com)  
04 28 67 56 46

UNSA Grand Lyon - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon  
04 28 67 56 46 - [unsa@grandlyon.com](mailto:unsa@grandlyon.com)



### Une année 20/20

Grâce à votre soutien et la pratique d'une négociation constructive avec l'administration comme les autres représentants du personnel, 2019 a permis de déjà réaliser une partie conséquente du programme commun UNSA-UNICAT. Télétravail, aidants familiaux, doublement de la participation employeur pour la mutuelle santé ou encore augmentation de dix millions du budget dédié au régime indemnitaire, le bilan s'avère plus que positif. Bien sûr, de nombreux dossiers (avancement de grade, lutte contre les risques psycho-sociaux, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,...) sont encore à faire aboutir, mais, en un an de mandat syndical, c'est un résultat dont nous pouvons collectivement être fiers. Aussi, espérons que 2020 sera aussi riche en avancées pour l'ensemble des agents et c'est pourquoi nous vous souhaitons une belle et heureuse nouvelle année. Santé, épanouissement et reconnaissance professionnels, bonheurs multiples, etc. **Bref, une année 20/20 !**

**Pour plus d'information**, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rejoindre sur notre site commun [www.unsametropoledeleyon.com](http://www.unsametropoledeleyon.com) ou sur le 06 62 24 69 39  
Bruno COUDRET Secrétaire Général de l'UNICAT.



### Vers la fin des CAP, du système paritaire et du statut !

Dans un décret n°2019-1265 paru le 1er décembre au Journal officiel, le gouvernement redéfinit les attributions des CAP et instaure des règles et des procédures pour l'édiction des lignes directrices de gestion dans les 3 versants de la fonction publique.

Dans la loi de transformation de la fonction publique du 6 août dernier, ces instances représentatives des fonctionnaires ont vu leur champ de compétences réduit.

### Ainsi les CAP ne seront plus consultées en matière de mobilité de promotion et d'avancement !

Le décret précise que les agents territoriaux peuvent faire appel à un représentant syndical dans le cadre d'un recours administratif, à condition que celui-ci appartienne à l'une des organisations syndicales disposant « d'au moins un siège au comité social territorial de la

collectivité ou de l'établissement où l'agent exerce ses fonctions ».

De plus, des lignes directrices de gestion doivent être établies par l'autorité territoriale et « peuvent comporter des orientations qui sont propres à certains services, cadres d'emplois ou catégories ». Pour assurer l'équité, la transparence des décisions, le respect du statut, exigeons le retrait immédiat de la Loi de Transformation de la Fonction Publique.

**CGT Métropole** : 04 28 67 56 52 - [cgt.metropole@grandlyon.com](mailto:cgt.metropole@grandlyon.com)

**CGT UFICT** : 04 28 67 56 47 - [cgt.ufict.metropole@grandlyon.com](mailto:cgt.ufict.metropole@grandlyon.com)

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon

Adresse postale : 4 rue des cuirassiers 69003 Lyon

**CGT STEP CI** : 04 28 67 56 54 - [cgtstepci@yahoo.fr](mailto:cgtstepci@yahoo.fr)

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21

Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



La Cfdt avec vous :  
Bonne année 2020 !! Meilleurs voeux

### RÉORGANISATION DES SERVICES



Rejoignez nous pour faire avancer nos revendications et améliorer le dialogue social  
Adhérez à la Cfdt en 2020  
[www.cfdtmetropoledeleyon.com](http://www.cfdtmetropoledeleyon.com)

Pensez à adhérer au nouveau contrat, c'est important pour vous.

**Contactez la Cfdt** : 04 28 67 56 51

Ou par mail [cfdt@grandlyon.com](mailto:cfdt@grandlyon.com)



### BELLE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUTES ET A TOUS

#### 1<sup>ère</sup> bonne nouvelle pour l'année 2020 :

C'est officiel, les décrets tant attendus concernant la Prime d'Intéressement à la Performance Collective des Services (PIPICS) ont été publiés fin novembre 2019.

Désormais le plafond annuel maximum de cette prime bloqué à 300 € jusqu'à présent passe à **600 € !!! L'administration peut donc doubler notre prime.**

- décret 2019-1261 qui a pour objet une modification des modalités de mise en œuvre de la PIPICS.
- décret 2019-1262 qui relève de 300 € à 600 € le plafond maximum de la PIPICS.

#### L'ouverture des discussions avec l'administration va pouvoir débiter sur ce sujet.

Vous vous posez des questions sur votre rémunération, contactez-nous !

**Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud**

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3

Boîte Postale : 4 rue des Cuirassiers - Lyon 3

Tél : 04 28 67 56 49 - Courriel : [cftc@grandlyon.com](mailto:cftc@grandlyon.com)



### Bienvenue à 2020

La fin d'année 2019 fût agitée. La CFE-CGC est POUR les avancements de grade qui font partie de la reconnaissance professionnelle MAIS pas à n'importe quel prix ! L'administration continue avec une « espèce » de notation obscure, inégalitaire

et inacceptable. La CFE-CGC ne laissera pas passer cette ineptie ! Les réorganisations se sont enchaînées ; certaines attendues par les agents, c'est très bien. D'autres passées au forceps malgré nos alertes, les agents sont déjà en souffrance.

Points positifs en 2019 quand même : la revalorisation du régime indemnitaire et le déploiement tant attendu du télétravail pour plus de 700 agents.

2020, année d'élections métropolitaines, la CFE-CGC continuera ses actions dont celle de poursuivre la demande de revalorisation du RI. Gardons en tête les avancées, ne baissions pas les bras. Nous y veillons. Bonne et heureuse année 2020 à vous

### Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle  
Adresse postale : Immeuble Porte Sud, 4 rue des Cuirassiers - 69003 LYON - Tél : 04.28.67.56.45 - Email : [cgc@grandlyon.com](mailto:cgc@grandlyon.com)  
Blog : [cgcmetropolede lyon.blogspot.fr](http://cgcmetropolede lyon.blogspot.fr)



FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon  
04 28 67 56 48 - [fo@grandlyon.com](mailto:fo@grandlyon.com)



SUD - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 28 67 56 57  
[sud@grandlyon.com](mailto:sud@grandlyon.com)



### 2020

Une nouvelle année commence et nous souhaitons vous présenter à vous et votre famille tous nos vœux de bonheur.

Cette année 2020 débute par de nouvelles élections municipales mais également celles des élus de la

Métropole.

La FA rencontrera prochainement le Président. Il s'agira pour nous d'insister et de persister sur une nouvelle négociation du régime indemnitaire qui, malgré une revalorisation récente, n'est pas satisfaisant pour tous, en particulier pour les catégories C.

Par ailleurs, la mise en place d'une prime d'intéressement de seulement 300 € n'est pas suffisante : la FA milite pour une augmentation de celle-ci.

S'agissant du budget du COMITÉ SOCIAL, chacun d'entre vous a eu diverses réactions à la lecture des tracts diffusés ces derniers mois parlant d'un éventuel chèque CADHOC.

Il a été calomnieusement interprété que la FA refuserait la distribution de ce chèque CADHOC. Or nous ne sommes pas SEUL décisionnaire ! En effet, les élus métropolitains n'ont pas accepté d'augmenter la subvention du COS en 2019.

FA-FPT - Gemellyon Sud - 9 bd Vivier Merle Lyon 3<sup>ème</sup>  
04 28 67 56 50 - [fafpt@grandlyon.com](mailto:fafpt@grandlyon.com)



En cette nouvelle année 2020 nous avons bon espoir d'obtenir l'alignement de tous les régimes indemnitaires. Le COS nous promet des bons cadeaux et des chèques lire et culture pour tous.

L'ensemble des organisations syndicales seront unies. Des avancements et promotions pour tous et toutes.

La possibilité de travailler sur 4 jours.

Des logements d'urgence pour les agents.

Enfin cela est une certitude la direction nous a promis de pas nous écouter...

Bonne Année

FSU - 3 rue des Cuirassiers - 69003 Lyon 04 28 67 56 55  
Port. 07 63 07 86 85 - [FSU@grandlyon.com](mailto:FSU@grandlyon.com)



Entre la réforme de l'assurance Chômage et celle des retraites, le gouvernement actuel bat des records de casse sociale. On peut prévoir que les chômeurs les plus précaires vont devoir faire une demande de RSA dans les mois à venir. La CNT souhaite connaître les dispositions que la métropole compte prendre en matière de recrutement d'assistants sociaux pour répondre à cette hausse de l'activité des MDM.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon - 06 76 16 38 17  
[cnt@grandlyon.com](mailto:cnt@grandlyon.com)



**392 AGENTS**

font partie de la promotion 2019 des médaillés du travail argent, vermeil, or et grand or.  
Ces médailles sont respectivement décernées au bout de 20, 30, 35 et 40 ans de service.

**COM**  
**INTERNE**